



# **COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY**

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Du Lundi 5 Mars 2012 à 20h30***

Le lundi 5 mars 2012, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

**Présents** : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEFEBVRE, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN,

**Absents** : Mme SIX a donné procuration à Mme KRAL,  
Madame LEAL à M. LAFFERRERE

**Secrétaire** : Madame Nathalie MARCEAU

---

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il fixe la date du prochain conseil municipal au Jeudi 5 Avril 2012 à 20h30.

### **1/ Désignation d'un secrétaire de séance.**

Mme Nathalie MARCEAU est désignée Secrétaire de séance.

### **2/ Approbation du dernier procès - verbal.**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

### **3/ Acceptation d'un chèque de sinistre (Délibération 2012-03-011).**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de réparation entrepris au cimetière suite au vandalisme de l'été 2011. Il donne connaissance de la réception d'un premier chèque de Groupama pour un montant de 5224.02 euros. Le solde (580.44 euros) sera versé sur présentation de la facture acquittée.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent ce chèque d'un montant de 5224.02 euros et autorise le maire à le déposer à la Trésorerie.

### **4/ Acceptation d'un chèque pour « trop payé » (Délibération 2012-03-012)**

Monsieur le Maire rappelle que le contrat d'assurance est à échéance annuelle au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Dès Janvier 2012, nous avons réglé la cotisation villassur qui se montait à 9 285.13 euros. Or le contrat arrivant à échéance au 31/12/2011, celui-ci a été renégocié et les pièces signées un peu tardivement. Le nouveau contrat se monte à 8107.02 euros pour 2012. Le chèque (1 178.11 euros) correspond à la différence reversée.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent ce chèque d'un montant de 1 178.11 euros et autorise le maire à le déposer à la Trésorerie.

### **5 / Acceptation d'un chèque de soutien (délibération 2012-03-013)**

Monsieur le Maire rappelle la décision du conseil acceptant la création d'un drapeau tricolore pour la commune de La Neuville-Roy qui sera confié à l'association des anciens combattants. Aujourd'hui, un chèque de 500 euros a été obtenu de l'association d'entraide Olivier DASSAULT.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent ce chèque d'un montant de 500 euros et autorise le maire à le déposer à la Trésorerie.

### **6/ Désignation d'un membre délégué élu au CNAS ( délibération 2012-03-014)**

Monsieur le Maire rappelle que le CNAS est un organisme paritaire et qu'il doit comporter un membre délégué élu issu du conseil municipal. Après un tour de table, aucun membre du conseil ne se présente. De fait, il fait acte de candidature.

Les membres du Conseil, à l'unanimité moins une abstention, élisent Monsieur LAFFERRERE Claude au sein du CNAS pour la commune.

Monsieur le Maire :

- Informe des différentes manifestations, réunions à venir :
  1. Mercredi 14 mars : Réunion du S.E.E.O. – salle des fêtes
  2. Samedi 7 Avril – 11h00 – Cérémonie de la citoyenneté – remise aux jeunes de 18 ans de leur 1<sup>ère</sup> carte d'électeur.
  3. Samedi 7 Avril – 14h30 course aux œufs
  4. Jeudi 12 avril – 18h00 – soirée d'information sur le compostage, le paillage...
  5. Samedi 14 Avril – goûter de Pâques organisé pour les anciens par le CCAS
  6. Samedi 21 avril réunion de la commission d'Urbanisme à 9h30
  7. Dimanche 22 avril – 1<sup>er</sup> tour des présidentielles
  8. Dimanche 6 mai 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles.
  9. Dimanche 27 mai – Brocante organisée par l'association Photo Cinéma
  10. Dimanche 10 juin 2012 – 1<sup>er</sup> tour des législatives
  11. Dimanche 17 juin – 2<sup>ème</sup> tour des législatives
  
- Rend compte que :
  1. La Dotation Globale de Fonctionnement vient d'être connue. Elle est de 119 315 euros pour 2012 (elle était de 121 308 pour 2011 soit près de 2% en moins)
  2. Les bases d'imposition pour 2012 sont aussi connues. A taux constant (ceux de 2011) la somme attendue serait de 306 998 euros. Les contributions directes pour 2011 étaient de 289 470 euros)
  3. Une expertise contradictoire pour les dégâts causés au square d'Otelet se tiendra le vendredi 23 mars à 9h00.
  4. Des photos ont été prises rue de la Gayolle, place des fêtes pour avoir un état des lieux pour les futurs travaux.
  5. Qu'il a rencontré Mme VAILLANT pour le concert à l'église organisé par la CCPP.

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- Monsieur MICHEL informe qu'il envisage d'acheter un semoir à sel pour atteler derrière le tracteur.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 21h06.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 05 mars 2012 a comporté quatre délibérations comme suit :

1	Acceptation d'un chèque de sinistre	(délibération 2012-03-011)
2	Acceptation d'un chèque pour « trop payé »	(délibération 2012-03-012)
3	Acceptation d'un chèque de soutien	(délibération 2012-03-013)
4	Désignation d'un membre délégué élu au CNAS	(délibération 2012-03-014)

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Valérie SIX	
Thomas LESUEUR		Jean BELLOY	